

Suite à notre conversation téléphonique, vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription au livret d'épargne.

Vous trouverez également ci-dessous les différents points évoqués sur le livret:

Investir ses capitaux plutôt que de laisser « dormir » son argent sur un Livret A ou un compte-titres répond à plusieurs objectifs :

- réduire ses impôts
- augmenter ses revenus
- faire fructifier son capital
- se constituer un patrimoine
- préparer sa retraite

Il en existe bien d'autres, mais ce sont là les principales raisons qui poussent les particuliers à investir. Pourtant, si les Français ont l'habitude d'épargner, ils sont bien plus réticents à investir leur argent dans des placements actifs. Crise économique oblige, les ménages sont prudents, et concentrent leur effort d'épargne sur des produits sans risques : 89 % des Français affirment détenir au moins un produit financier à « faible » risque, avec une préférence marquée pour le Livret A. Viennent ensuite le LDDS, l'assurance-vie et l'épargne logement (PEL, CEL).

Des placements sécurisés certes, mais déficitaires. Au vu des rendements affichés par les livrets d'épargne réglementés, le constat est simple : on va vers une perte en capital. Conclusion : en jouant la carte de la sécurité, vous courez le risque de laisser votre argent dormir (sur un compte sur livret ou un compte titre), ce qui se traduit inmanquablement par un manque à gagner, au fil des années.

### **Comment bien investir son argent ?**

Avant de vous projeter dans vos investissements futurs et d'entamer des démarches auprès de votre banquier, il faut commencer par faire un bilan de vos finances personnelles. Il n'existe pas de méthode unique pour investir. Tout dépend de vos finances, vos objectifs, des risques que vous êtes prêt(e) à prendre, etc. Mais globalement, un investissement réussi s'articule autour de trois préconisations ;

- Diversifier vos placements
- Penser sur le long terme
- Suivre une stratégie d'investissement

### **En quoi consiste la campagne découverte ?**

Afin d'élargir notre parc clientèle jusqu'à maintenant réservé aux clients institutionnels, nous proposons un produit d'appel fort avantageux en comparaison avec les livrets proposés actuellement. En effet, le livret que nous proposons bénéficie d'une garantie du capital (jusqu'à 100.000€ de placement) ainsi que des intérêts sur la durée totale du contrat, à savoir 36 mois.

Le contrat assure et garantit un rendement annuel de 4.25%.

Cette campagne a pour but, comme vous l'aurez compris, d'élargir notre clientèle. Une fois la collaboration débutée, nous serons en mesure de vous présenter tous les secteurs d'investissements que nous proposons.

Je reste à disposition pour tout complément d'information.

--

Bien cordialement,

---

**Eric BUISSON**  
*Gestionnaire de Patrimoine*

[eric.buisson@stdrfrance.com](mailto:eric.buisson@stdrfrance.com)

09.71.07.44.62